



Avis relatif à une demande de révision au rôle d'évaluation 2025, 2026 et 2027

1. Toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer à l'égard du rôle d'évaluation 2025, 2026 et 2027, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, (RLRQ, c. F-2.1), une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette Loi.

2. Pour être recevable, la demande de révision doit :

1° être faite sur la formule prescrite et disponible comme ci-dessous mentionné ci-dessous;

2° être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

3° être remise ou envoyée par courrier à la Direction de l'évaluation, 789, boulevard Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 4A6;

4° être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Vous pouvez faire votre demande :

En ligne, en remplissant le formulaire [Demande de révision en ligne](#).

En téléchargeant le document [Formulaire de révision administrative du rôle d'évaluation](#) ([English version](#)).

En vous procurant le formulaire en personne, sur rendez-vous, au comptoir de service de la Direction de l'évaluation au 789, boulevard Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 4A6; ou dans l'un des comptoirs de taxation des villes de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert.

Les frais à payer sont non remboursables.

Ils sont prévus par le *Règlement CA-2016-259 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la ville dans ses compétences d'agglomération*.

Le montant à payer est calculé selon la valeur de la propriété.

Pour tout renseignement concernant cet avis, veuillez communiquer au (450) 463-7177 (ligne info-évaluation).

Donné à Longueuil, le 5 octobre 2025
Carole Leroux, avocate
Assistante-greffière